

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2019

Présents : D.CARRON, JP.BRET, E.ORTIZ, MC.CLOR, C.COLLOMB, G.COUPAS, RX.FAIVRE-PIERRET, J.FOROT, J.GARIN, L.SEIGLE-VATTE, M.TRAVERS, D .SEYVE, D.GUILLAUD, P. ACCORSO, C. MOINE, C.SANCHEZ-LAFAURIE

Pouvoirs : C.PEROT à MC CLOR / C.CLOR à C.SANCHEZ-LAFAURIE
E. MERMET à P. ACCORSO / C. GUIBERT à G.COUPAS

Absents : A. VERRIER / E. GUINET et L. KAISSIRIS

Secrétaire de séance : Christiane COLLOMB

Le compte rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité. Maryse TRAVERS signale son désaccord sur la participation au feu d'artifice, et souligne qu'elle n'a pas pris part au vote, étant membre du Comité des Fêtes du Pin.

1- ACQUISITION PARTS SOCIALES CUMA POUR BALAYEUSE

Pour la balayeuse on propose de faire acquisition de parts sociales d'un montant de 270 €. C. MOINE fait part de son désaccord. Lionel SEIGLE-VATTE ne prend pas part au vote.

Au vote : UNE abstention

ADOPTÉE

2- ACQUISITION TERRAIN CHEMIN DE SIMANDRE

Ok pour un échange à l'amiable contre un livre de PALADRU, à condition de bien arrêter le goudronnage vers le portail de M DEGRUELLE.

3- PARTICIPATION TRAVAUX VOIRIE DEVANT CASERNE DES POMPIERS DE MONTFERRAT-PALADRU-VALENCOGNE

VALENCOGNE refuse de participer aux frais.

Pour PALADRU, il a été demandé à la mairie de Montferrat de fournir la facture acquittée, avant de prendre une décision.

Les documents fournis ne donnent pas satisfaction, et le Conseil maintient sa demande.

4- TRAVAUX PASSAGE HANDICAPE MAIRIE/BIBLIOTHEQUE

Un accès pour handicapés entre la mairie et la bibliothèque de LE PIN.

Deux devis ont été sollicités :

- Entreprise ROMET (en bois) pour 815€ H.T.
- Entreprise MERMET (en maçonnerie, carrelage...) pour 1 820€ H.T.

La solution maçonnerie (donc devis de l'Entreprise MERMET) est adoptée à l'unanimité.

5- DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE DU DEPARTEMENT POUR LE R.A.M.

Afin d'obtenir une subvention de 3 048,98 (pour un temps plein) il est demandé de prendre une délibération.

Adoptée à l'unanimité pour cette demande.

6- CONVENTION POSTE DE COORDINATION PETITE ENFANCE

Pour la coordination de 9h par semaine pour les 4 communes, VLP étant gestionnaire, une convention doit être prise pour la répartition selon la Clé :

- Charavines	28 %
- Biliou	17 %
- Montferrat	21 %
- V. L. P.	34 %

Adoptée à l'unanimité.

7- TARIFS CANTINE

Suite aux questionnaires distribués aux familles il est ressorti que ces dernières souhaitent payer le tarif au quotient familial.

- QF – 550	3,90 €
- QF entre 551 et 850	4,10 €
- QF entre 851 et 1150	4,30 €
- QF entre 1151 et 1500	4,50 €
- QF + de 1500	4,70 €
- EXTERIEURS	5,00 €
- ADULTES	5,40 €

Les tarifs seront mis en place en mars 2019, ils seront révisables deux fois par an

ADOPTES. 19 voix pour et une contre.

8- TARIFS ANIMATION JEUNESSE

Une cotisation annuelle de 5€ par enfant nous permettra d'obtenir une subvention de la CAF (P.S.U.) afin de permettre des animations gratuites.

ADOPTEE.

9- ACQUISITION TERRAIN ENS du marais au Pin

Concerne une parcelle de 773 m2 appartenant à Monsieur PEGOUD Charles, elle est acquise pour 120 €.

ADOPTEE à l'unanimité.

10-CAPV : MODIFICATION DES STATUTS

Le Pays Voironnais envisage une modification de ses statuts suite notamment à la compétence de maison de services au public : état, département, inter-co, privée...

Et à la mise en place de GEMAPI.

Il est demandé que le Conseil approuve cette modification des statuts du Pays Voironnais.

ADOPTÉE

11-INFOS TRAVAUX A LA TOURELLE

- Pour les menuiseries l'entreprise Serrurerie du Lac de Les Abrets en Dauphiné a été retenue
- Pour la maçonnerie (appui des fenêtres) est confiée à l'entreprise Mermet.

Il est espéré une pose terminée vers le 23 mars 2019

Pour la maçonnerie nous avons un devis de 4 293 H.T. (En cas de travaux plus importants avec les appuis et rejingots) on délibère sur un devis au maxi. pour la somme de 8 807 € H.T.

Une abstention donc ADOPTE.

12-D.I.A.

- . Une maison à LE PIN : 199 000 €
La commune ne préempte pas.

13-QUESTIONS DIVERSES

- . Une demande de dérogation de Mr FAURE Montferrat pour une entrée en 2019 d'un élève à l'école de PALADRU.

Actuellement l'effectif surchargé ne permet pas de répondre favorablement sauf si ouverture de classe

- . RANDO POUR TOUS elle se déroulera le 10 AVRIL 2019

Fin de la séance à 22 h